

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les
Conseillers Communautaires

Mont Lozère et Goulet, 2 avril 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu :

**le vendredi 10 avril 2026 à 14 heures
au siège de la communauté de communes au Bleymard**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Arrêté du procès-verbal du 20 février 2026
- Donner acte des décisions prises par le Président
- Élection du Président
- Détermination de la composition du Bureau et fixation du nombre de Vice-Présidents
- Élection des Vice-Présidents et, le cas échéant, des autres membres du bureau
- Lecture de la charte de l'élu local
- Création de la conférence des maires
- Institution et composition des commissions communautaires
- Élection des membres de la commission d'appel d'offres
- Élection des membres de la commission de délégation de service public
- Élection des membres de la commission des marchés publics à procédure adaptée
- Désignation des membres du conseil d'exploitation de l'office de tourisme
- Désignation des représentants au sein des organismes extérieurs :
 - Aménagement territorial :
 - Syndicat mixte d'aménagement du Mont-Lozère
 - Parc National des Cévennes
 - Association Terres de Vie en Lozère
 - Syndicat mixte interdépartemental « Les Monts de la Margeride »
 - Lozère Ingénierie
 - Lozère Développement
 - Syndicats d'énergie :
 - Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement de la Lozère
 - Syndicat mixte d'électricité du Gard
 - Syndicats de rivière :
 - Syndicat mixte Lot Dourdou
 - SAGE Lot Amont
 - Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche
 - SAGE Ardèche
 - Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant ABCèze
 - SAGE ABCèze
 - Syndicat Mixte Tarn-Amont
 - SAGE Tarn-Amont
 - Ordures ménagères :
 - Syndicat mixte Lozère Centre
 - SICTOM des Hauts Plateaux
 - Tourisme :
 - Comité Départemental du Tourisme de la Lozère
 - ADN Tourisme

- Autres :
 - École Départementale de Musique de Lozère
 - Conseil de surveillance du centre hospitalier de Pontails
 - CNAS (collège élus et collège agents)
- Fixation du montant des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents
- Délégations d'attributions au Président et, le cas échéant, au bureau
- Questions diverses

Je vous informe que les services profiteront de cette séance d'installation pour prendre des photos pour le site internet et les documents de communication de la communauté de communes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Jean de LESCURE

